

Rapport d'activité annuel



2025

SOMMAIRE

Présentation générale

Le territoire 4
La collectivité 6
L'équipe 8
Finances 10



Pôle Aménagement du territoire

SCoT 12
Plan de paysage 13
Charte Architecturale 13



Pôle Valorisation du patrimoine

Service patrimoine 14



Edito

L'année 2025 marque une étape importante pour le Pays du Vignoble Nantais qui vous présente aujourd'hui son dernier rapport d'activité. Ce document témoigne, une fois encore, de la vitalité d'un territoire qui continue d'innover et de se raconter.

Le Pays du Vignoble Nantais a poursuivi en 2025 des chantiers majeurs.

La révision du SCoT a constitué l'un des chantiers principaux, avec une large phase de concertation, l'intégration des avis recueillis et la préparation de son approbation en décembre 2025. Le Plan de paysage a poursuivi son chemin grâce au partenariat avec l'Institut Agro Rennes-Angers, tandis que la Charte architecturale a été finalisée et diffusée pour accompagner les projets du territoire.

En matière de patrimoine, l'exposition « Inconnues ? » a rencontré un réel succès, contribuant à une hausse de fréquentation du musée de 22 %. Les équipes ont également poursuivi des travaux de fond essentiels : intégration de nouveaux objets issus de l'inventaire du patrimoine du négoce des vins, finalisation du récolelement décennal de plus de 1 600 objets, dépôt de dossiers d'acquisition, sans oublier un audit concluant pour l'obtention du Label Tourisme & Handicap.

À compter du 1^{er} janvier 2026, le Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais devient Syndicat Mixte du SCoT du Vignoble Nantais, avec une seule compétence : le Schéma de Cohérence Territoriale. La compétence Patrimoine est elle reprise par les intercommunalités qui en confieront la gestion à la SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme.

Ce rapport clôt une étape et ouvre une nouvelle manière de valoriser nos actions communes, je vous en souhaite une excellente lecture.

Le Président,
Aymar RIVALLIN

Présentation du territoire

Le vignoble nantais en chiffres



27
communes



110 081
habitants



586
km²



28
monuments
historiques



27 communes, 2 intercommunalités,
1 territoire



Les communes :

Aigrefeuille-sur-Maine, Boussay, Château-Thébaud, Clisson, Divatte-sur-Loire, Gétigné, Gorges, Haute-Goulaine, La Boissière-du-doré, La Chapelle-Heulin, La Haye-Fouassière, La Planche, La Remaudière, La Regrippière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Mouzillon, Remouillé, Saint-Fiacre-sur-Maine, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Julien-de-Concelles, Saint-Lumine-de-Clisson, Vallet, Vieillevigne

Les intercommunalités :

Clisson Sèvre et Maine Agglo
Communauté de Communes Sèvre et Loire

Données 2025

• Présentation générale

Présentation de la collectivité

Le Pays du Vignoble Nantais

Le Pays du Vignoble Nantais est un Syndicat Mixte, c'est-à-dire, une structure de coopération intercommunale qui permet à des collectivités de s'associer entre elles pour des projets communs en complémentarité des actions menées par les autres collectivités territoriales et les acteurs privés du territoire.

Le Pays du Vignoble Nantais regroupe 2 collectivités :

- Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo
- Communauté de Communes Sèvre et Loire

Il accompagne le développement du territoire du vignoble nantais à travers 2 champs d'actions :

- La valorisation du patrimoine
- L'aménagement du territoire

→ Chiffres clés en 2025

- 7 comités syndicaux
- 8 bureaux
- 49 délibérations

• Présentation générale

Le Bureau

Le bureau a pour mission d'arbitrer les propositions soumises par les commissions.

Il détermine les orientations stratégiques qui seront ensuite validées en Comité Syndical.

Cette instance se compose d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et d'un ou plusieurs membres du Comité Syndical.



Aymar RIVALLIN,
Président
Président de la commission
patrimoine
Maire de Maisdon-sur-Sèvre



Stéphane MABIT,
Vice-Président,
Président de la commission
SCoT
Adjoint au Landreau



Anne CHOBLET,
Membre du bureau
Maire de la Remaudière



Jean-Marie POUPELIN,
Vice-Président,
Adjoint à Vallet



Jean-Guy CORNU,
Membre du bureau
Maire d'Aigrefeuille-sur-Maine
Président Clisson Sèvre et
Maine Agglo



Christelle BRAUD,
Membre du bureau
Maire de Divatte-sur-Loire
Présidente de la Communauté
de Communes Sèvre et Loire



François GUILLOT,
Membre du bureau
Maire de Gétigné



Benoît COUTEAU,
Membre du bureau
Conseiller municipal de
Monnières



Benoist PAYEN,
Membre du bureau
Adjoint à Clisson

Communauté de Communes Sèvre et Loire

Titulaires

Thierry AGASSE, Joël BARAUD, Christelle BRAUD, Anne CHOBLET, Pascal EVIN, Catherine GARCIA-SENOTIER, Wilfrid GLEMIN, Jean-Marc JOUNIER, Stéphane MABIT, Jérôme MARCHAIS, Sandrine MILLIANCOURT, Claudine PLAIRE, Jean-Marie POUPELIN, Christophe RICHARD, Emmanuel RIVERY, Xavier RINEAU, Martine VIAUD

Suppléants

Stéphanie BOUYER, Valérie BRICARD, Jean TEURNIER

Les Commissions

Les commissions et groupes de travail mettent en œuvre les décisions du Comité Syndical. Ils sont également une force de propositions (soumises ensuite au Bureau) pour l'identification des enjeux d'intervention au sein du territoire du vignoble nantais. Ils suivent et orientent les travaux de l'équipe.

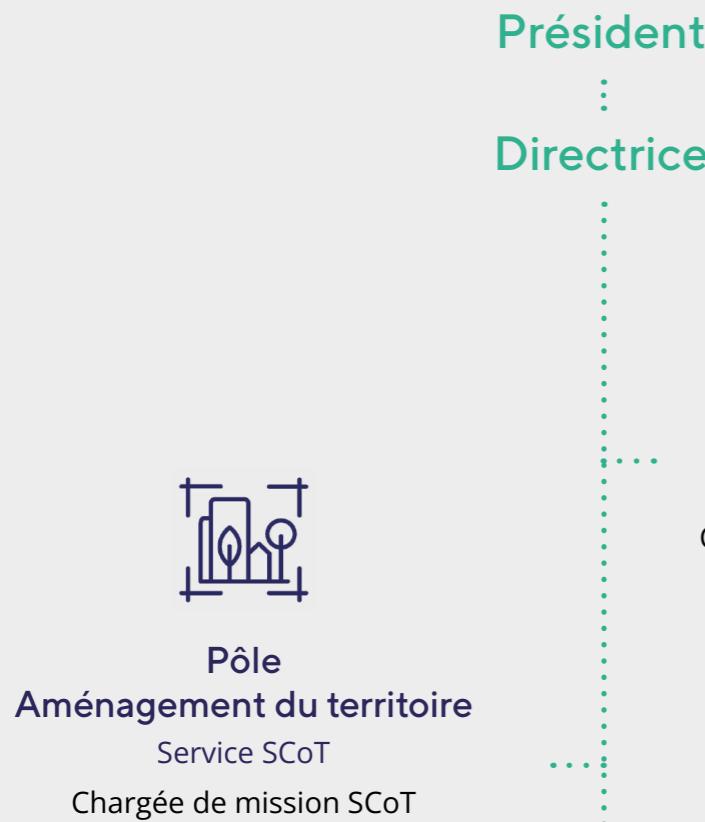
• Commission Valorisation du patrimoine

Joël BARAUD, Hélène BRAULT, Anne CHOBLET, Suzanne DESFORGES, Pascal EVIN, Karine GUIMBRETIERE, Nathalie HAMELIN, Séverine JOLY-PIVETEAU, Karine MARTINEAU, Agnès PARAGOT, Christian PEULVEY, Aymar RIVALLIN (Président de la commission), Martine VIAUD

• Commission Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Jean-Yves ARTAUD, Christian BATARD, Alain BLAISE, Daniel BONNET, Benoît COUTEAU, Gilles MERIODEAU, Fabrice CUCHOT, Sandrine DANIEL, Stéphane MABIT (Président de la commission), Jean-Pierre MARCHAIS, Sandrine MILLIANCOURT, Pascal PAILLARD

Présentation de l'équipe



Directrice,
en charge du SCoT depuis juin 2025
Lydie HÉAULT - VISSET



Responsable du
service patrimoine
Clotilde DUPÉ-
BRACHU



Chargée d'accueil
Clémence
GANACHEAU



Chargée de
communication
Ludivine JOURDAN



Chargée de
valorisation du
patrimoine
Charline PERES



Médiatrice du
patrimoine
Fleur SUTEAU



Chargée de
conservation et de
recherche
Lise SUAUDEAU



Responsable
de la gestion
administrative et
financière
Philippe CARO

Départ le 13 juin 2025



Assistant de
direction et des
chargés de mission
Mathis JULIENNE

Départ le 30 juin 2025



Chargé de mission
SCoT
Clara SIMOES

Départ le 2 juin 2025

Autres

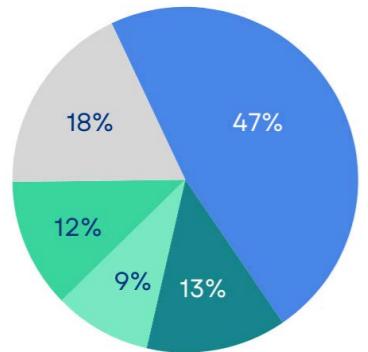
- Maël DREZEN, du 5 mai au 31 août 2025, stage sur l'observatoire du SCoT et la trame noire
- Alexandra SANTANDER, du 16 avril au 16 octobre, contrat saisonnier pour le service patrimoine

• Finances

Budget de fonctionnement

DÉPENSES : 1245 853,02 €

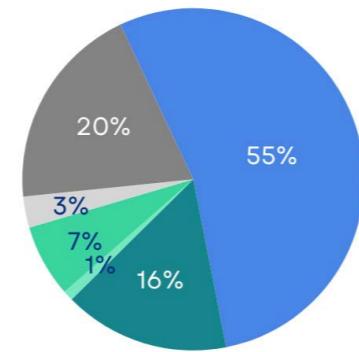
dont 760 358,74 € pour le budget principal et 485 494,28 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Personnel : 47 %
Actions : 13 %
Amortissements : 9 %
Admin. Générale : 18 %
Office de Tourisme (taxe de séjour + opérations de dissolution) : 12 %
Dépenses imprévues : 0 %.

RECETTES : 1 245 853,02 €

dont 760 358,74 € pour le budget principal et 485 494,28 € pour le budget annexe (Patrimoine)

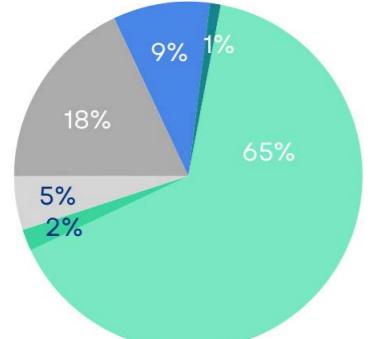


Particip. collectivités : 55 %
Fonds européens : 7 %
Excédents antérieurs : 16 %
Etat : 3 %
Région et départements : 1%
Opé. dissolution EPIC OT : 0 %
Autres recettes (autres participations des collectivités - CEP -, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrées et boutique musée, amortissements...) : 20 %.
Autres recettes (autres participations des collectivités - CEP -, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrées et boutique musée, amortissements...) : 20 %.

Budget d'investissement

DÉPENSES : 703 720,23 €

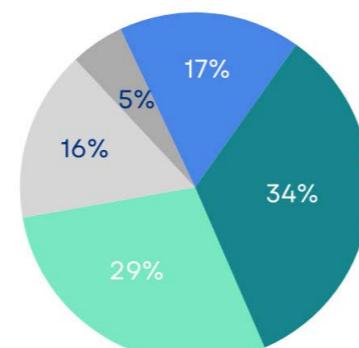
dont 303 351,93 € pour le budget principal et 400 368,30 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Travaux et remboursement emprunts : 65 %
Matériel informatique, mobilier, téléphonie : 13 %
Amortissements : 9 %
Révision du SCoT : 18 %
Opérations de dissolution EPIC OT : 9 %
Autres (communication, anoxie...) : 1 %

RECETTES : 703 720,23 €

dont 303 351,93 € pour le budget principal et 400 368,30 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Excédents antérieurs : 34 %
Subventions Etat, Conseil Départemental... : 29 %
Opérations de dissolution EPIC OT : 0 %
Amortissements : 16 %
FCTVA : 5 %
Emprunt : 17%

L'essentiel des décisions budgétaires en 2025

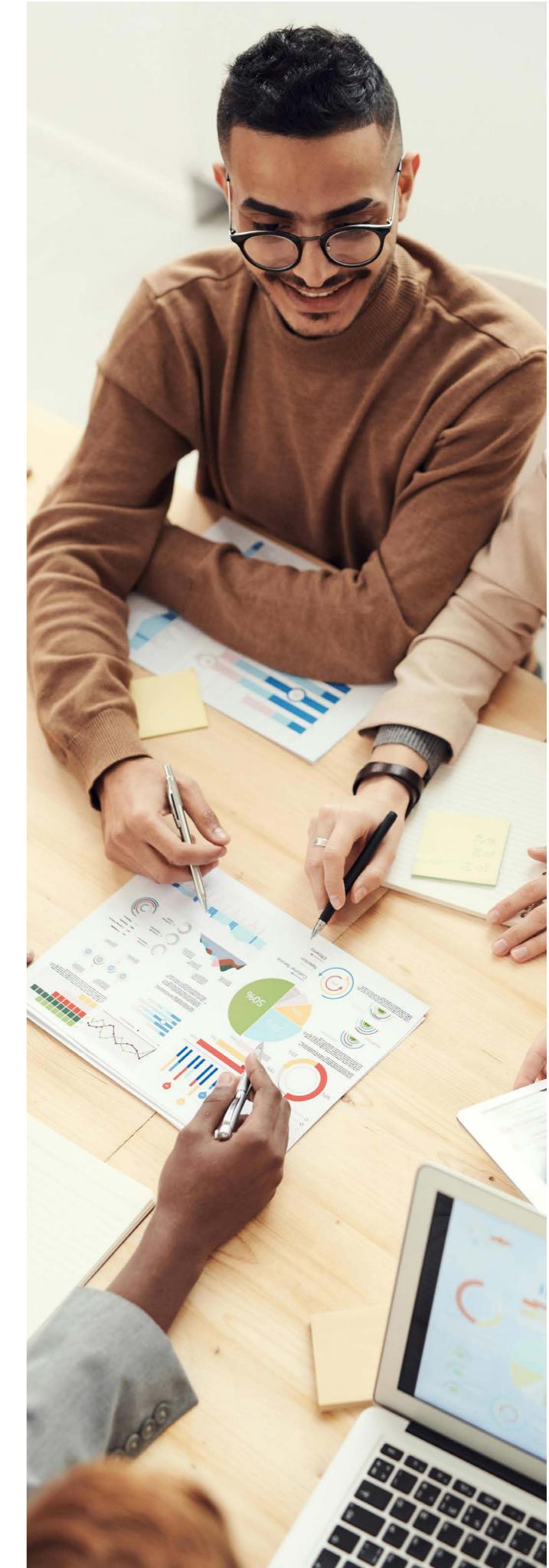
Budget principal :

Maison de Pays : finalisation des aménagements extérieurs,

SCoT : poursuite de la révision du SCoT,
Finalisation de la charte Architecturale,
Partenariat avec Agrocampus Ouest

Budget annexe (Patrimoine) :

Travaux parking Musée,
Anoxie



• Actions 2025

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le Pays du Vignoble Nantais a pour mission d'assurer la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 20 ans.

Au cœur de la réflexion, une douzaine d'élus qui composent la commission SCoT se réunissent plusieurs fois dans l'année. La commission a pour mission première de travailler à la mise en œuvre du SCoT et de proposer les grandes orientations de son évolution.

Les actions en 2025

Après l'arrêt du SCoT

Après l'arrêt du SCoT le 18 novembre 2024 par le Comité Syndical, une phase de concertation s'est ouverte. Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont été sollicitées pour émettre un avis puis l'enquête publique s'est déroulée du 28 avril au 2 juin. Le commissaire enquêteur a remis son rapport avec un avis négatif.

Le travail s'est poursuivi pour prendre en considération les avis des PPA, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Les modifications envisagées ont été présentées aux PPA le 28 août et à une conférence des élus le 24 novembre.

Le Schéma de Cohérence Territoriale sera soumis à l'approbation du comité syndical le 15 décembre 2025.

Le suivi du SCoT

La Commission SCoT a tenu 10 réunions pour étudier, échanger et donner un avis sur les révisions et modifications des documents d'urbanisme des collectivités couvertes par le SCoT et des collectivités limitrophes.

Le message du SCoT a également été porté auprès d'autres publics notamment des jeunes du Lycée de Briacé

→ Chiffres clés

- 10 Commissions SCoT
- 7 Comités de Pilotage
- 1 Conférence des élus
- 1 réunion avec les Personnes Publiques Associées

Perspectives 2026

Mise en place de l'observatoire du SCoT pour suivre la mise en œuvre future du SCoT en révision.

Sensibilisation et formation des acteurs du territoire aux enjeux du SCoT en révision (élus, agents, habitants)

Guide d'accompagnement dans la mise en œuvre du SCoT



LA CHARTE ARCHITECTURALE

La Charte architecturale est un support pédagogique destiné à sensibiliser à l'architecture et au cadre de vie. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, élus, acteurs de l'aménagement, du patrimoine et de la construction. Ce n'est pas un document réglementaire, mais bien un outil d'accompagnement des projets qui permet d'accompagner les mutations architecturales, urbaines et paysagères du territoire.

Les actions en 2025

L'élaboration de la charte architecturale comprend deux grandes phases : le diagnostic et la rédaction de la charte architecturale.

Après une phase de diagnostic réalisée en 2024, l'année 2025 a été consacrée à la formalisation de la charte architecturale, avec la mobilisation des architectes et du comité de pilotage. Afin de sensibiliser les habitants, deux balades commentées ont été organisées au Landreau et à Aigrefeuille-sur-Maine, le 1^{er} mars 2025. Le 26 mars, elle a été présentée lors d'une conférence animée par le bureau d'études AUA et le CAUE. La charte a été validée le 28 avril par le Comité Syndical.

Elle a fait l'objet d'une impression en 4 000 exemplaires dont la diffusion a commencé auprès des mairies, des élus, des habitants et va se poursuivre auprès des services instructeurs et des professionnels.

→ Chiffres clés

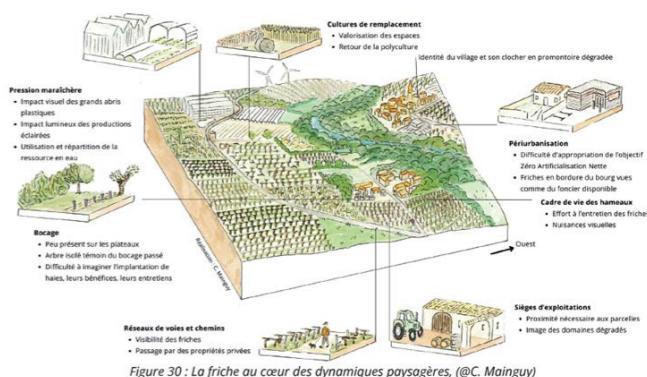
- 1 réunion avec les architectes
- 1 balade commentée
- 1 conférence
- 4000 exemplaires de la charte architecturale

LE PLAN DE PAYSAGE

Le Plan de Paysage est un outil non réglementaire de prise en compte du paysage dans l'aménagement du territoire. Il permet d'accompagner l'évolution des paysages et a pour but de compléter les règlements des documents d'urbanisme pour mettre en place des actions de protection, de gestion et de valorisation du paysage. Lauréat de l'appel à projet « plan paysage » 2022, le Pays du Vignoble Nantais a lancé son étude en avril 2023.

Les actions en 2025

Grâce au soutien technique et financier de la DREAL des Pays de la Loire, un partenariat avec l'Institut Agro Rennes Angers s'est mis en place et a pris la forme d'un travail de terrain de 6 semaines, d'un groupe d'une dizaine d'étudiants pour réaliser une étude paysagère, historique et prospective « paysage et activités viticoles ». Les étudiants sont venus présenter les résultats de leurs réflexions auprès de l'ensemble des acteurs rencontrés et la commission SCoT. Le travail fait l'objet d'un rapport écrit de 150 pages.



Retrouvez les documents du SCoT, la Charte Architecturale, et le Plan de Paysage sur le site www.vignoble-nantais.eu



• Actions 2025



SERVICE PATRIMOINE (MUSÉE DU VIGNOBLE NANTAIS & LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE)

À travers l'animation du label « Pays d'art et d'histoire » et la gestion du Musée du Vignoble Nantais, le service Patrimoine a pour mission principale l'appropriation du territoire par ses habitants. Ses actions consistent à approfondir les connaissances sur ce qui contribue à l'identité du vignoble nantais et à les transmettre sous diverses formes pour toucher le public le plus large.

Le service représente 4 agents à temps plein, 1 agent à temps partiel et bénéficie du soutien de la chargée de communication. L'équipe est renforcée par un saisonnier (6 mois), des vacataires pour l'accueil et la médiation mais aussi des bénévoles (visites guidées, taille du conservatoire).

Les actions en 2025



Exposition « Inconnues ? »

L'exposition temporaire 2025 présentait 13 portraits de femmes qui, du 14^e au 20^e siècle, ont marqué notre territoire. Elle a été vue par près de 2 900 visiteurs, soit une augmentation de 22% de visites au Musée par rapport à 2024.

Proposée de la fin du mois de juin à la fermeture du musée le 10 novembre, elle a pu accueillir des groupes adultes et scolaires, diversifiant ainsi la fréquentation et répondant aux missions envers le jeune public.

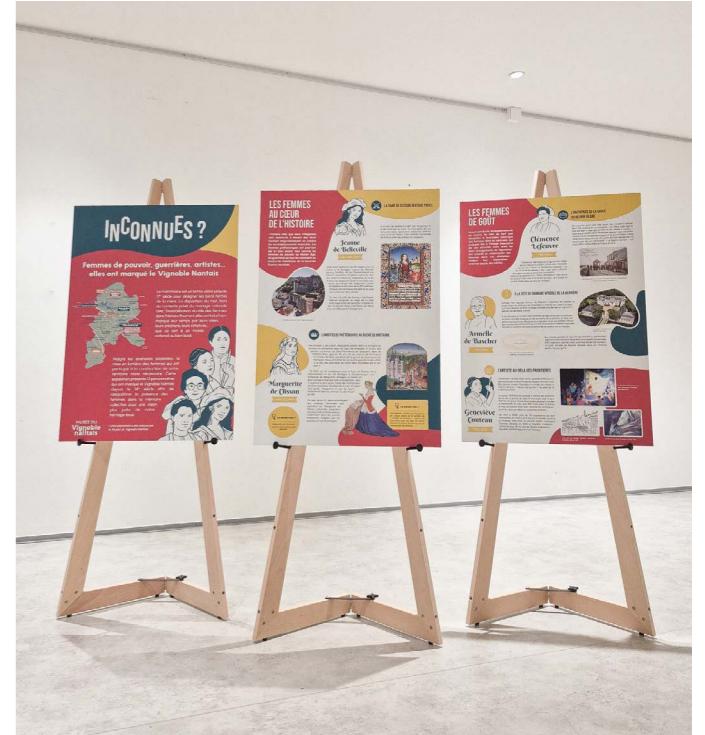
Cette exposition a permis de créer du lien en Vignoble Nantais : d'abord en sollicitant l'association Forum pour définir son contenu puis en programmant des visites et activités complémentaires à Clisson, Gorges, la Haye-Fouassière et Saint-Julien-de-Concelles. La thématique a permis d'échanger avec d'autres institutions et d'envisager des partenariats.

L'exposition a fait l'objet d'un plan de communication spécifique. Des flyers, affiches et bâches ont été créées, ainsi qu'une campagne sponsorisée sur les réseaux sociaux. Enfin un affichage urbain a pu être programmé. Pendant plusieurs jours des encarts publicitaires ont été diffusés dans le centre de Nantes.

« Inconnues ? » après le musée

Pour poursuivre la valorisation du patrimoine du Vignoble Nantais et prolonger l'exposition, une version itinérante a été réalisée en fin d'année. Depuis décembre 2025, elle est mise gratuitement à disposition de toute structure, publique ou privée, qui souhaite la recevoir.

Elle sera par exemple présente en début d'année 2026 au collège Rosa-Parks de Clisson où une classe de 4^e s'est engagée dans un Projet d'Education Artistique et Culturelle autour de la place des femmes dans la société. Les élèves sont accompagnés par la médiatrice du service Patrimoine et par la compagnie Rouge Delta qui les aidera dans la « mise en mots ».



L'exposition « Inconnues ? »

Les rendez-vous nationaux

La Nuit des Musées a été animée par la restitution des travaux d'élèves du lycée Charles-Péguy dans le cadre « La classe, l'œuvre », des dégustations et un concert de jazz.

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été l'occasion de deux ateliers avec les artistes présentes dans l'exposition « Inconnues ? »,

Margot Burki et Elsa Millet. À l'échelle du Vignoble Nantais, le chiffre de fréquentation est similaire à 2024 alors que la Ville de Vertou a quitté le périmètre.

Enfin les Rendez-vous au Jardin ont offert l'opportunité de visiter une entreprise d'herboristerie à Saint-Lumine-de-Clisson.



Explorateurs Gorges

Un 4^e titre de la collection « Explorateurs » à destination des 8-12 ans est paru, valorisant la commune de Gorges. Il a été réalisé dans le cadre d'un partenariat inédit avec le lycée Charles-Péguy : ce sont des lycéens, encadrés de leurs enseignants, de la médiatrice du service et de la responsable de la médiathèque de la commune, qui ont identifié le patrimoine local, effectué des recherches et fait des propositions ludiques. Celles-ci ont été testées par une classe de CM2. L'appropriation du patrimoine et du cadre de vie a donc touché deux générations.

Acquisitions au titre des Musées de France

Le musée a présenté plusieurs dossiers d'acquisition à la commission scientifique régionale pour inscrire des objets sur l'inventaire « Musée de France ». Elle statue en fonction de l'intérêt des pièces proposées, de la cohérence avec le Projet Scientifique et Culturel et de la complémentarité avec les autres collections publiques françaises.

Ont ainsi été protégés : un lot autour de la bouteille nantaise, la tenue de Bretvin de M. André Bouquet et la tenue de Grand-Maître du Marquis Robert de Goulaine, un tracteur Jacquet type 700, le laboratoire de vinification de Gabriel Thébaud (Saint-Fiacre-sur-Maine), un lot d'objets publicitaires de négociants.



Récolelement des collections

Le 2^e récolelement décennal des collections a été finalisé, en conformité avec le calendrier du ministère de la Culture. Entre 2020 et 2025, les 1 687 objets « Musées de France » ont été localisés et un constat d'état a été réalisé pour chacun. Les collections pédagogiques, documentaires, muséographiques ainsi que le matériel d'étude ont fait l'objet de la même procédure afin de bénéficier d'une vision complète et actualisée.

Le récolelement a permis de faire émerger des préconisations à la fois sur la conservation préventive, sur l'organisation des réserves extérieures et sur les pistes de recherche à ouvrir pour mieux documenter les collections.

→ Chiffres clés en 2025

- + 22 % de fréquentation au musée par rapport à 2024
- Près de 350 personnes reçues pour des visites « Pays d'art et d'histoire »
- 91 créneaux ludiques et 39 visites pour les individuels réalisés au musée
- 312 visiteurs au musée pour les Journées Européennes du Patrimoine, environ 19 800 sur l'ensemble du Vignoble Nantais
- 190 questionnaires de satisfaction recueillis de juillet à novembre
- 2 stages co-encadrés (à Gorges et Remouillé)

Valorisation de l'inventaire du patrimoine lié au négoce des vins

Suite à l'inventaire du patrimoine lié au négoce des vins au 19^e et 20^e siècle, réalisé en 2020-2023, certains objets ont été installés dans le musée. Leur intégration a nécessité la refonte d'un tiers du parcours. Elle a été l'occasion d'une mise à jour des panneaux et cartels et d'une actualisation de la muséographie, réalisée par l'équipe du service Patrimoine.

Parallèlement, l'exposition « Marchands de vin » a circulé. Elle notamment été montrée à Gorges, au centre commercial Pôle Sud, à la foire commerciale d'Aigrefeuille-sur-Maine et au rassemblement national dédié au géocaching à Clisson.



Label Tourisme et Handicap

L'audit sur la qualité de l'accessibilité du musée a été positif. Le musée devrait donc être labellisé pour les 4 handicaps : moteur, mental, auditif et visuel.

Ce label donnera une visibilité supplémentaire aux offres du musée. Il qualifie à la fois le bâtiment et ses équipements, l'accueil et les actions de médiation.

